



Syndicat des Enseignants UNSA
16 rue de la Comédie
02100 SAINT-QUENTIN
09 64 43 48 45
02@se-unsa.org

Saint-Quentin, le 3 octobre 2012

Objet : projet d'école

Monsieur le Directeur Académique,

Comme vous le savez sûrement, le SE-Unsa est intervenu auprès du Ministère pour demander que les équipes pédagogiques des écoles ne perdent pas leur temps à l'écriture d'un nouveau projet d'école complet pour les trois prochaines années. En effet, ce projet serait rendu caduc à la rentrée 2013 suite à la publication de la future loi d'orientation qui viendra fixer de nouveaux axes.

Par la présente, nous portons à votre connaissance le fait que le SE-Unsa a été entendu.

Ainsi, une information du Ministère devrait arriver dans les tout prochains jours aux Recteurs et DASEN leur demandant de ne pas exiger un nouveau projet d'école dès cette année 2012-2013, mais de demander seulement de prolonger le précédent par un avenant éventuel.

Le SE-Unsa vous demande donc, dans un premier temps, de bien vouloir informer les Inspecteurs de l'Education Nationale du département de cette décision ministérielle afin que ces derniers ne réclament pas aux équipes pédagogiques un nouveau projet d'école, mais un éventuel avenant prolongeant l'existant. Nous vous demandons également d'informer toutes les écoles de cette décision ministérielle de bon sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes respectueuses salutations.

Corinne VIBES – Secrétaire Départementale SE-Unsa